



Fiche signalétique – Activité statistique et résultats publiés

Statistique du travail d'intérêt général

Description

La statistique du travail d'intérêt général (STIG) informe sur les exécutions de peines sous la forme d'un travail d'intérêt général ordonnées par les autorités d'exécution des peines cantonales. Le TIG consiste en une prestation gratuite en faveur d'institutions sociales, d'œuvres d'utilité publique ou de personnes dans le besoin. Il constitue une forme d'exécution d'une amende, d'une peine pécuniaire ou d'une peine privative de liberté. Sont saisis les caractères sociodémographiques de la personne qui exécute le travail d'intérêt général, les caractéristiques de l'exécution et les décisions de justice.

Méthodologie

Méthodologie utilisée :
Relevé exhaustif

Variables utilisées :

- Caractères sociodémographiques (sexe, âge, nationalité, statut de séjour)
- Canton responsable de l'exécution
- Date de début
- Date de fin ou d'interruption
- Nombre d'heures exécutées
- Décision principale exécutée et canton du tribunal

Cette statistique est complétée des informations pertinentes de la statistique des condamnations pénales.

Conservation des données : Les données sont conservées pendant plus de 30 ans afin de pouvoir réaliser des analyses de récidive à long terme.

Date / période de l'enquête :
Depuis 1996, de manière permanente

Périodicité de la publication :
Annuelle

Degré de régionalisation :
Suisse, cantons

Politique de révision

Les données de la statistique font l'objet d'une révision de routine annuelle. Les données des années déjà publiées sont complétées et révisées en conséquence.

Bases légales

Ordonnance du 30 avril 2025 sur la statistique fédérale (RS 431.011)

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS)

Section Criminalité et droit pénal
+41 58 463 62 40
crime@bfs.admin.ch